



## 15ème législature

<b>Question N° : 957</b>	De <b>Mme Sophie Auconie</b> ( Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants - Indre-et-Loire )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> > transports routiers	<b>Tête d'analyse</b> > Développement des stations hydrogènes en France	<b>Analyse</b> > Développement des stations hydrogènes en France.
Question publiée au JO le : <b>05/09/2017</b> Réponse publiée au JO le : <b>12/06/2018</b> page : <b>5132</b> Date de signalement : <b>20/03/2018</b>		

### Texte de la question

Mme Sophie Auconie attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur le développement des stations hydrogènes outre-Rhin. Le gouvernement allemand a contribué à hauteur de 1,8 million d'euros pour l'installation de 32 stations hydrogènes avec un objectif affiché de 100 stations d'ici à 2020. La France possède une valeur ajoutée sur la recherche et l'innovation du transport hydrogène mais le développement de son réseau de distribution, lui, reste difficile. Elle lui demande si le Gouvernement a une ambition pour cette énergie d'avenir afin de ne pas laisser cette future industrie échapper à la France.

### Texte de la réponse

L'hydrogène a un rôle à jouer dans la transition énergétique, à condition de savoir le produire à partir d'énergies renouvelables, par exemple via électrolyse. Plusieurs usages peuvent ainsi être ciblés : - tout d'abord, la décarbonation de l'hydrogène industriel, l'industrie étant aujourd'hui le principal secteur utilisateur d'hydrogène, issu très majoritairement à ce stade du vaporéformage du méthane d'origine fossile ; - ensuite, l'hydrogène offre des perspectives à long terme pour le stockage massif et surtout inter saisonnier de l'électricité. Cela s'avère déjà utile dans des systèmes isolés et pourrait devenir précieux pour l'insertion d'une forte proposition d'énergies renouvelables variables dans des systèmes plus vastes comme en métropole. Pour se préparer au mieux à l'arrivée de ces technologies, l'État finance, via le programme des investissements d'avenir, plusieurs projets de démonstrateurs de « power to gas » pilotés par les gestionnaires de réseaux ; - enfin, l'hydrogène peut apporter une solution pour la mobilité propre, qui sera complémentaire aux batteries et au bioGNV. En particulier, l'hydrogène présente des avantages clés pour les usages intensifs qui nécessitent une forte autonomie et un faible temps de recharge. C'est pourquoi la filière hydrogène française a bâti une feuille de route avec une priorité sur les véhicules utilitaires et les « flottes captives ». Dans cette approche, les stations et les véhicules sont proposés de façon simultanée aux entreprises et collectivités. Les flottes permettent à la fois de rassurer les clients sur l'existence d'une infrastructure et de rentabiliser plus rapidement l'investissement réalisé dans les stations. De nombreux projets ont ainsi déjà vu le jour dans les territoires autour de flottes de véhicules professionnels. Peuvent notamment être cités les taxis « Hype » à Paris ou encore, des bus à haut niveau de service qui seront bientôt mis en service à Pau. L'appel à projets pour des territoires hydrogène pilotes menés en 2016 par les ministères de l'énergie et de l'industrie avait révélé une forte dynamique des acteurs français, notamment autour des collectivités. Il faut



maintenant consolider ces projets et leur modèle économique en regroupant les usages de l'H<sub>2</sub> autour de sources durables de production, pour passer à une échelle supérieure. Dans ce contexte, une mission a été confiée à la Direction générale de l'énergie et du climat et au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, pour proposer une stratégie et des mesures d'accompagnement pour des premiers déploiements en France et pour renforcer la filière industrielle française de l'hydrogène. Les résultats de cette mission permettront de construire la vision française pour l'hydrogène dans le cadre notamment de l'élaboration de la nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie et permettront de fixer des objectifs spécifiques pour cette filière et notamment pour la mobilité hydrogène. Enfin, le ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, et la ministre chargée des Transports, ont présenté le 1er juin dernier le Plan "Hydrogène" qui est consultable à l'adresse suivante : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/plan-hydrogene-outil-davenir-transition-energetique>.